

Faits saillants des négociations collectives

Juin 2009

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN JUIN

- En juin, 24 conventions collectives dont chacune touche au moins 200 employés ont été ratifiées. Ces conventions se rapportent à 44 469 employés, dont 80 % travaillent dans le secteur privé (35 417).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 1,6 % en juin, une baisse par rapport à 2,2 % enregistré le mois dernier. Dans le secteur public, neuf conventions ont été conclues pour une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,5 %. Il n'y a donc pas eu de changement par rapport à mai. Dans le secteur privé, quinze conventions ont été conclues pour une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,3 %, une hausse par rapport à 0,5 % le mois dernier.
- Parmi les règlements importants conclus en juin, notons deux conventions de 36 mois entre Bombardier Aérospatiale (divisions de Havilland et des aéronefs régionaux, Toronto) et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada). Les règlements ont accordé à 3 060 employés de la production et employés de bureau des augmentations de salaire annuelles moyennes de 2,4 % et 2,1 %, respectivement. General Motors du Canada Ltée et TCA-Canada ont négocié une convention qui sera en vigueur jusqu'au 17 septembre 2012. La convention qui touche 10 500 employés de la production gèle les augmentations du salaire horaire et prévoit des estimations de primes de vie chère pour juin 2012. Le Conseil du Trésor du Canada et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada ont conclu deux conventions de quatre ans qui touchent 2 624 employés de

l'Ontario et prévoient une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,7 %. La municipalité régionale de Durham (foyers de soins de longue durée) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont conclu un règlement couvrant 1 021 employés, pour une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,8 % sur quatre ans. Un règlement à négociation centrale pour les foyers infirmiers participants et conclu avec l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO) comprend une convention avec Extendicare (Canada) touchant 409 employés. Le règlement fournit une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3,4 % sur deux ans, y compris les rajustements pour la rétention et le recrutement.

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en juin	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de juin	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	4
Sommaire du deuxième trimestre 2009	4
Rajustements de salaires	4
Principales négociations en cours	9
Négociations	9
Négociations à venir	9
Arrêts de travail	11

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	JUIN			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	Données à ce jour 2009	2008	2007
			%	%	%	%
Tous les règlements	24	44 469	1,6	2,3	2,7	3,0
Secteur public	9	9 052	2,5	2,5	3,1	3,1
Secteur privé	15	35 417	1,3	1,3	2,0	2,9
Industries						
Primaire	-	-	-	3,4	4,1	2,7
Manufacturière	7	15 942	0,6	0,8	1,2	2,4
Construction	-	-	-	-	3,4	3,2
Commerce et finances	-	-	-	1,9	2,1	1,9
Transport, communications et services publics	4	3 435	0,9	2,3	2,9	3,2
Administration publique	4	3 452	1,8	1,9	3,1	2,9
Éducation et services connexes	-	-	-	3,0	3,1	3,4
Services de santé et de bien-être social	5	5 600	3,0	2,8	3,0	3,0
Autres services	4	16 040	2,1	2,2	2,6	3,0

RÈGLEMENTS DU MOIS DE JUIN

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les 12 premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Manufacturière						
Bombardier Aérospatiale (div. de Havilland /div. des aéronefs régionaux) (bureau)	TCA	2,1 *	0,0	460	36	2012-06-22
Bombardier Aérospatiale (div. de Havilland /div. des aéronefs régionaux) (production)	TCA	2,4* ^{1,2}	0,0	2 600	36	2012-06-22
Concord Confections	Trav. de boul., conf., et du tabac et des broyeurs de grains	2,6 ²	2,0	315	60	2014-02-01
General Motors du Canada	TCA	0,0 ³	0,0	10 500	12	2012-09-17
Kellogg Canada	Trav. de boul., conf., et du tabac et des broyeurs de grains	2,3 ⁴	2,0	493	36	2012-04-14
Aliments Maple Leaf (Maple Leaf Volaille)	TUAC	1,5	0,0	206	36	2012-05-31
National Steel Car	Métallurgistes unis	0,0 * ⁵	0,0	1 368	36	2012-06-23
Transport, communications et services publics						
Air Canada (ventes et services)	TCA	0,0	0,0	2 262	21	2011-02-28
Direct Energy Marketing (Services domestiques essentiels)	SCEP	3,0	3,0	525	24	2011-03-31
Nav Canada	AFPC	2,3	2,0	287	24	2011-06-30
Nav Canada	Institut professionnel de la fonction publique du Canada	2,3	2,0	361	24	2010-04-30
Administration publique						
Ville de London (extérieur)	SCFP	1,8	1,0	550	24	2011-12-31
Ville de North Bay (intérieur/extérieur)	SCFP	3,0	3,1	278	36	2011-12-31
Conseil du Trésor du Canada (vérification, commerce et achat AV)	Institut professionnel de la fonction publique du Canada	1,7	2,3	2 224	48	2011-06-21
Conseil du Trésor du Canada (Services de santé SH)	Institut professionnel de la fonction publique du Canada	1,7	2,3	400	48	2011-09-30
Services de santé et sociaux						
Société canadienne de la Croix-Rouge (Services de santé communautaires)	UIES	2,3	2,0	3 000	32	2011-03-31
Municipalité régionale de Durham (foyers de soins de longue durée) (service/IPA)	SCFP	2,8	3,3	1 021	48	2012-03-31
Extendicare (Canada) (convention collective cadre de l'ONA)	Ontario Nurses Assn	3,4 ⁶	3,4	409	24	2011-06-30
Hôpital Grand River (bureau)	TCA	2,1	2,1	385	36	2012-03-31
Hôpital Grand River (service/IPA/techniciens/métiers)	TCA	2,1	2,1	785	36	2012-03-31
Autres services						
Booth Centennial Healthcare Linen Services	TUAC	2,8	2,5	430	48	2011-12-31
Association canadienne de production de film et télévision (acteurs)	Cdn TV & Radio Artists	2,0	2,0	15 000	36	2012-12-31
Complex Services (Casino Niagara/Fallsview) (sécurité)	SEFPO	2,0	2,0	290	36	2012-03-31
Sodexo Canada (Queen's University) (temps partiel)	SCFP	6,3 ¹	11,6	320	36	2011-04-30

* Y compris les clauses et/ou les estimations de primes de vie chère

¹ Restructuration des salaires

² Rajustements spéciaux pour les classifications qualifiées/spécifiques

³ Rajustements de primes de vie chère à partir de juin 2012

⁴ Rajustements de salaire conditionnels fondés sur l'IPC de 2010 au cours de la troisième année de la convention

⁵ Primes de vie chère suspendues pour la durée de la convention

⁶ Y compris les rajustements pour la rétention et le recrutement

General Motors du Canada Ltée et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), diverses sections locales (10 500 employés de la production)

convention en vigueur du 15 septembre 2011 et expire au 17 septembre 2012

- le taux du salaire de base est gelé pour la durée de la convention; l'indemnité flottante de primes de vie chère actuelle de 0,05 \$ de l'heure demeure inchangée jusqu'en juin 2012 et les estimations de primes de vie chère sont réactivées en juin 2012.
- modifications des prestations pour les soins de santé et des dispositions sur l'assurance-vie
- révisions du nouveau rabais sur l'achat d'un véhicule neuf, du remboursement des frais de scolarité et du financement du SCCF
- le paiement annuel spécial de 1 700 \$ est éliminé pour compenser partiellement les coûts des prestations pour soins de santé des retraités

Bombardier Aérospatiale (division de Havilland et division des aéronefs régionaux, Toronto) et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), sections locales 112 et 673 (2 600 employés de la production et 460 employés de bureau)

deux conventions de renouvellement pour trois ans, en vigueur du 23 juin 2009 au 22 juin 2012

- des augmentations de salaire comprenant un total incorporé des primes de vie chère de 0,76 \$ pour des augmentations de salaire annuel de 2,4 % (y compris des rajustements spéciaux pour les métiers qualifiés) pour les travailleurs de la production et de 2,1 % pour les employés de bureau.
- améliorations des prestations pour les soins de santé, de l'assurance collective et des prestations de retraite, ainsi que de la disposition concernant les congés de deuil
- augmentation de la prime de quart et de l'allocation pour les chaussures de sécurité
- mesures spéciales d'encouragement au départ à la retraite

Municipalité régionale de Durham (foyers de soins de longue durée) et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 132 (1 021 I.P.A. et employés de service)

convention de renouvellement de quatre ans, vigueur du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2012

- augmentations de salaire générales de 3,25 % le 1^{er} avril 2008, de 3 % le 1^{er} avril 2009, et de 2,5 % le 1^{er} avril 2010 et le 1^{er} avril 2011
- augmentations des vacances et du remboursement pour les chaussures de sécurité « Green Patch » pour les employés admissibles
- améliorations à la disposition sur l'assurance-vie et aux prestations pour soins de santé

Extendicare (Canada) Inc. et Ontario Nurses' Association (409 employés)

partie d'un protocole d'accord à négociation centrale pour 151 foyers de soins infirmiers participants, couvrant un total de 91 conventions de renouvellement de deux ans pour 1 690 infirmières autorisées et autres professionnels, en vigueur du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2011

- augmentations de salaire générales de 1 % le 1^{er} juillet 2009, de 1 % le 1^{er} janvier 2010, de 1 % le 1^{er} juillet 2010, de 1 % le 1^{er} janvier 2011, en plus des rajustements de rétention et de recrutement
- améliorations de la rémunération de responsabilité, de disponibilité et de présence
- modifications des quarts de travail prolongés/horaires hybrides et disposition sur la reconnaissance de l'expérience antérieure

* Données fondées sur les renseignements disponibles

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2009

Au cours du second trimestre de 2009, 124 conventions collectives touchant chacune plus de 200 employés de l'Ontario ont été ratifiées. Ces conventions touchaient 180 224 employés dont 70 % étaient du secteur public (Tableau 1). Par industrie, la majorité des employés touchés travaillent en éducation et dans les services connexes (79 713), ou dans le matériel des transports (24 240), les services de loisir (15 290), le gouvernement fédéral (11 578), le gouvernement provincial (9 798), et l'administration locale (9 441) (Tableau 3).

Rajustements de salaire

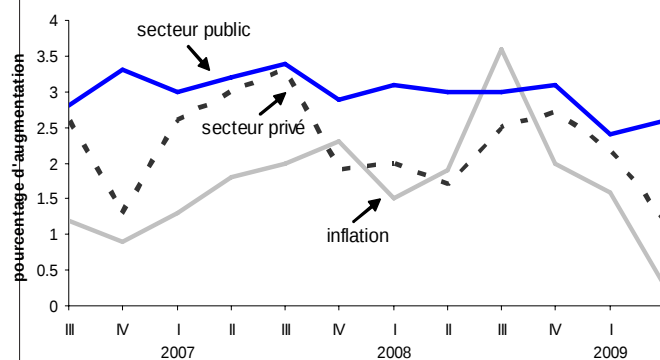
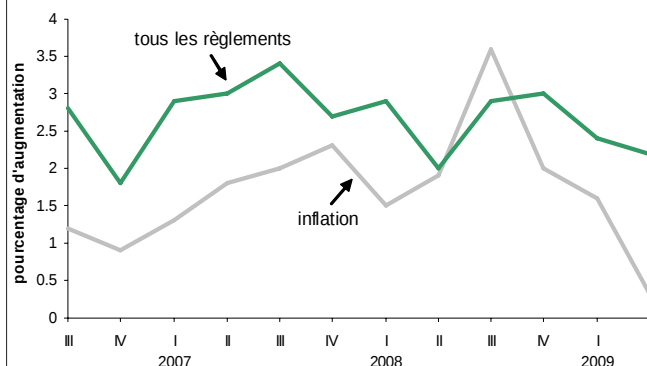
Les conventions du second trimestre prévoient une augmentation de salaire globale annuelle moyenne de 2,2 %, une légère baisse par rapport aux 2,4 % du trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation de salaire annuelle moyenne était de 2,6 % contre 2,4 % le trimestre dernier, tandis que le secteur privé rapportait une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,2 %, en baisse par rapport aux 2 % du trimestre précédent. Au cours du second trimestre de 2009, les augmentations de salaire annuelles moyennes ont été influencées par les règlements en éducation et dans les services connexes (2,7 %), le matériel des transports (0,3 %), les services de loisir (2 %) et le gouvernement fédéral (1,7 %) (Tableaux 1 à 3).

Au cours du second trimestre de 2009, 50 % des employés environ ont obtenu des augmentations de salaire annuelles moyennes comprises entre 2 % et 2,9 %, tandis que 22 % ont obtenu des augmentations comprises entre 3 % et 3,9 %. Dans le secteur public, 53 % des employés ont obtenu des augmentations de salaire annuelles moyennes comprises entre 2 % et 2,9 % contre 45 % des employés dans le secteur privé. Toujours dans le secteur privé, 8 % des employés ont obtenu des augmentations de salaire annuelles moyennes comprises entre 1 % et 1,9 %, tandis que 42 % des employés n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire.

Sur le nombre total des employés qui ont conclu une convention au cours du second trimestre de 2009, 47 % étaient couverts par des conventions de quatre ans et 37 % étaient couverts par des conventions de trois ans. Environ 64 % des employés du secteur public étaient couverts par des conventions de quatre ans tandis que 48 % des employés du secteur privé étaient couverts par des conventions de trois ans. Dans le secteur manufacturier, 27 % des employés étaient couverts par des conventions de trois ans contre 55 % des employés de l'extérieur de ce secteur qui étaient couverts par des conventions de quatre ans (Tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (2002 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2006	2007	2008	2009 données à ce jour	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009
Canada	2,0	2,1	2,4	0,6	0,4	0,1	-0,3
Ontario	1,8	1,8	2,3	0,9	0,6	0,4	0,0
Toronto	1,6	1,9	2,4	1,1	0,8	0,5	0,2
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	1,7	1,9	2,2	1,2	0,9	0,5	0,2
Thunder Bay	1,5	1,0	2,2	1,0	0,6	0,3	0,0

Source: Statistique Canada

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Deuxième trimestre 2008									
Toutes les conventions	63	99 453	2,0	13	46 372	1,5	50	53 081	2,5
Secteur public	26	22 328	3,0	1	3 470	3,0	25	18 858	3,0
Secteur privé	37	77 125	1,7	12	42 902	1,3	25	34 223	2,3
Troisième trimestre 2008									
Toutes les conventions	49	36 072	2,9	2	1 059	1,8	47	35 013	2,9
Secteur public	27	27 191	3,0	-	-	-	27	27 191	3,0
Secteur privé	22	8 881	2,5	2	1 059	1,8	20	7 822	2,6
Quatrième trimestre 2008									
Toutes les conventions	211	187 387	3,0	8	3 556	2,2	203	183 831	3,0
Secteur public	191	160 292	3,1	1	918	2,6	190	159 374	3,1
Secteur privé	20	27 095	2,7	7	2 638	2,1	13	24 457	2,8
Premier trimestre 2009									
Toutes les conventions	103	160 800	2,4	3	1 540	2,8	100	159 260	2,4
Secteur public	82	152 566	2,4	2	1 265	3,0	80	151 301	2,4
Secteur privé	21	8 234	2,0	1	275	2,0	20	7 959	2,0
Deuxième trimestre 2009									
Toutes les conventions	124	180 224	2,2	7	29 700	1,0	117	150 524	2,4
Secteur public	86	126 255	2,6	2	7 705	3,0	84	118 550	2,6
Secteur privé	38	53 969	1,2	5	21 995	0,3	33	31 974	1,9

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
deuxième trimestre 2008 au deuxième trimestre 2009**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Deuxième trimestre 2008									
Toutes les conventions	63	99 453	2,0	13	46 372	1,5	50	53 081	2,5
Manufacturier	20	36 828	1,2	10	33 380	1,0	10	3 448	2,6
Non manufacturier	43	62 625	2,5	3	12 992	2,5	40	49 633	2,5
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Troisième trimestre 2008									
Toutes les conventions	49	36 072	2,9	2	1 059	1,8	47	35 013	2,9
Manufacturier	10	3 621	2,0	2	1 059	1,8	8	2 562	2,1
Non manufacturier	38	32 201	3,0	-	-	-	38	32 201	3,0
Construction	1	250	3,1	-	-	-	1	250	3,1
Quatrième trimestre 2008									
Toutes les conventions	211	187 387	3,0	8	3 556	2,2	203	183 831	3,0
Manufacturier	11	3 535	1,2	5	1 581	1,5	6	1 954	1,0
Non manufacturier	199	173 852	3,0	3	1 975	2,8	196	171 877	3,1
Construction	1	10 000	3,4	-	-	-	1	10 000	3,4
Premier trimestre 2009									
Toutes les conventions	103	160 800	2,4	3	1 540	2,8	100	159 260	2,4
Manufacturier	13	4 024	1,7	1	275	2,0	12	3 749	1,7
Non manufacturier	90	156 776	2,4	2	1 265	3,0	88	155 511	2,4
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Deuxième trimestre 2009									
Toutes les conventions	124	180 224	2,2	7	29 700	1,0	117	150 524	2,4
Manufacturier	22	30 086	0,6	5	21 995	0,3	17	8 091	1,4
Non manufacturier	102	150 138	2,5	2	7 705	3,0	100	142 433	2,5
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, deuxième trimestre 2009**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES	124	180 224	2,2	7	29 700	1,0	117	150 524	2,4
Secteur manufacturier	22	30 086	0,6	5	21 995	0,3	17	8 091	1,4
Alimentation, boissons	10	4 766	1,9	-	-	-	10	4 766	1,9
Papier	1	200	1,0	-	-	-	1	200	1,0
Première transformation des métaux	2	880	1,3	1	435	0,5	1	445	2,0
Matériel de transport	9	24 240	0,3	4	21 560	0,3	5	2 680	0,5
Secteur non manufacturier	102	150 138	2,5	2	7 705	3,0	100	142 433	2,5
Mines, carrières	1	390	3,4	-	-	-	1	390	3,4
Transport	4	3 379	0,7	-	-	-	4	3 379	0,7
Communications	1	260	2,5	-	-	-	1	260	2,5
Électricité, gaz et eau	6	9 290	3,0	2	7 705	3,0	4	1 585	2,7
Immobilier et compagnies d'assurance	1	500	3,0	-	-	-	1	500	3,0
Éducation et services connexes	60	79 713	2,7	-	-	-	60	79 713	2,7
Services de soins de santé et sociaux	9	7 260	2,9	-	-	-	9	7 260	2,9
Services de loisir	2	15 290	2,0	-	-	-	2	15 290	2,0
Services de gestion	1	1 080	2,3	-	-	-	1	1 080	2,3
Services personnels	1	430	2,8	-	-	-	1	430	2,8
Hébergement, services alimentaires	2	1 244	2,8	-	-	-	2	1 244	2,8
Autres services	1	485	5,1	-	-	-	1	485	5,1
Gouvernement fédéral	5	11 578	1,7	-	-	-	5	11 578	1,7
Gouvernement provincial	1	9 798	1,9	-	-	-	1	9 798	1,9
Administration locale	7	9 441	2,7	-	-	-	7	9 441	2,7
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, deuxième trimestre 2009**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
TOUTES LES CONVENTIONS	124	180 224	2,2	86	126 255	2,6	38	53 969	1,2
Conventions d'un an	3	19 312	0,1	1	812	3,1	2	18 500	0,0
Conventions de deux ans	13	7 701	1,9	7	3 447	2,8	6	4 254	1,2
Conventions de trois ans	38	67 031	2,3	17	40 876	2,5	21	26 155	2,0
Conventions de quatre ans	68	85 420	2,6	61	81 120	2,6	7	4 300	2,1
Conventions de cinq ans	2	760	2,2	-	-	-	2	760	2,2

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
TOUTES LES CONVENTIONS	22	30 086	0,6	102	150 138	2,5	-	-	-
Conventions d'un an	2	18 500	0,0	1	812	3,1	-	-	-
Conventions de deux ans	-	-	-	13	7 701	1,9	-	-	-
Conventions de trois ans	13	8 036	1,5	25	58 995	2,4	-	-	-
Conventions de quatre ans	5	2 790	1,9	63	82 630	2,6	-	-	-
Conventions de cinq ans	2	760	2,2	-	-	-	-	-	-

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été réglées dans les 3,8 mois qui ont suivi le début des négociations, contre 7,4 mois dans le secteur public (Tableau 5).

Sur les règlements conclus au cours du second trimestre, 81 conventions couvrant 75 % des employés ont été réglées directement par les parties, contre 32 conventions, couvrant 19 % des employés, qui ont été conclues par la conciliation ou la médiation. Cinq conventions ont été réglées par arbitrage et six conventions ont été réglées après des arrêts de travail.

Dans le secteur public, 76 % des employés environ sont parvenus à des règlements par la négociation directe tandis que 17 % sont parvenus à un règlement par la conciliation ou la médiation. Dans le secteur privé, 73 % des employés sont parvenus à des règlements par la négociation directe contre 23 % qui sont parvenus à un règlement par la conciliation ou la médiation (Tableau 6).

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au cours du troisième trimestre de 2009 ont lieu entre autres entre le gouvernement fédéral, les municipalités, les universités, les hôpitaux, les foyers de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées, les commissions de service de police, Bell Canada, Vale Inco, Cara Operations (diverses succursales de Chalet Suisse) et A & P Canada.

Les principales conventions qui doivent expirer au cours du troisième trimestre de 2009 comprennent celles du Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (professeurs), des universités et des hôpitaux.

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	12 400	Diverses dates
Divers conseils scolaires	Divers syndicats	Divers endroits	5 800	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	43 000	Diverses dates
Commissions de service de police	Asso. de policiers	Divers endroits	7 300	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	49 800	Diverses dates
Foyers de soins infirmiers/Foyers pour personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	32 500	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	11 000	Diverses dates
Ville d'Ottawa (transports en commun)	Syndicat uni du transport	Ottawa	2 200	2008-03-31
Régie des alcools de l'Ontario	SEFPO	Province	5 400	2009-03-31
Air Canada	Divers syndicats	Canada	8 000	Diverses dates
Bell Canada (employés de bureaux et apparentés)	SCEP	Canada	6 700	2009-05-31
Cara Operations Ltée (diverses succursales de Chalet Suisse)	TUAC	Divers endroits	3 000	2009-05-31
Vale Inco	Métallurgistes unis	Sudbury	3 000	2009-05-31
A & P Canada	Divers syndicats	Divers endroits	11 700	Diverses dates
Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges	SEFPO	Province	8 750	2009-08-31

Au 30 juin 2009, il y avait 202 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, deuxième trimestre 2009

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
TOTAL	124	180 224	86	126 255	38	53 969
1 – 3 mois	34	64 840	12	20 847	22	43 993
4 – 6 mois	30	28 611	17	19 746	13	8 865
7 – 9 mois	43	61 478	43	61 478	-	-
10 – 12 mois	9	9 113	8	8 793	1	320
13 mois et plus	8	16 182	6	15 391	2	791
Durée moyenne des négociations						
	<i>mois</i>					
TOTAL	6,3					
Secteur public	7,4					
Secteur privé	3,8					

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, deuxième trimestre 2009

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
TOTAL	124	180 224	86	126 255	38	53 969
Négociation directe	81	134 669	65	95 481	16	39 188
Conciliation	14	13 090	6	9 550	8	3 540
Négociation post-conciliation	6	3 876	3	2 001	3	1 875
Médiation	12	17 167	4	10 092	8	7 075
Arbitrage	5	3 361	4	2 931	1	430
Arrêt de travail	6	8 061	4	6 200	2	1 861

Arrêts de travail

Au cours du second trimestre de 2009, 39 arrêts de travail ont été signalés sur le territoire de l'Ontario, contre 40 au cours de la même période en 2008. En terme du nombre des employés et des jours-personnes perdus, les arrêts de travail des six premiers mois de 2009 ont touché 35 155 employés et entraîné la perte de 399 770 jours-personnes, contre 13 241 employés et 101 660 jours-personnes perdus au cours de la même période l'année dernière.

Entre janvier et juin 2009, 17 arrêts de travail ont été signalés dans le secteur manufacturier, soit une légère augmentation par rapport aux seize de la même période l'année dernière. En comparaison, le secteur non manufacturier a signalé 22 arrêts de travail au cours des six premiers mois de 2009, soit une légère baisse par rapport aux 24 signalés au cours de la même période l'année dernière (Tableau 7). Au cours des six premiers mois de 2009, 0,06 % du temps de travail estimé en Ontario a été perdu en raison d'arrêts de travail (Tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, janvier – juin 2008 et 2009

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	janv.-juin 09	janv.-juin 08	janv.-juin 09	janv.-juin 08
Toutes les industries	39	40	399 770	101 660
Manufacturières	17	16	115 870	49 710
Non manufacturières	22	24	283 900	51 950
Construction	-	-	-	-
Industries diverses	-	-	-	-

Au 30 juin 2009, 19 arrêts de travail, représentant un nombre total de 29 777 employés au total, ont été rapportés au mois de juillet 2009. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1988 à juin 2009

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21.9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19.0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36.5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17.8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15.1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23.8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19.2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8.3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8.8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10.8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15.3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14.5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11.8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19.4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22.7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20.8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23.2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32.9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13.0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15.4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14.7	18	0,02
2009* (janv.-juin)	39	35 155	901	399 770	11.4	46	0,06

* préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs_type.html. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à ocbi@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.